

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPÉ

Séance du Mercredi 22 octobre 2025 à 14h

Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le 22 octobre 2025, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels et usagers de l'INSPÉ Emilia DEBRUILLE Farida DJELKHIR, procuration à D. HUMBERT Damien HUMBERT Carole IVANCE-MARTIN, procuration à M. MAZEROLLE Valentin MARECHAL Marie MAZEROLLE Arnaud MOULY, procuration à E. SAUNIER Denis PASCO, procuration à M. MAZEROLLE Maëva REYNET Emilie SAUNIER (départ à 14h15) Robin TOURNU	Laurent BARATO	
Représentants de l'UNIVERSITE : Franck BERGER Anne-Laurence FERRARI Pierre JOUBERT Coralie MAYEUR-CARPENTIER, procuration à P. JOUBERT Laurence RICQ, procuration à P. JOUBERT (jusqu'à 15h15)	John-Pol PIERREL	
Représentants du RECTORAT : Véronique BARÇON, procuration à JL. ROSSIGNOL Fabien BEN Isabelle BERTRAND Isabelle POYARD Julien ROCHE Jean-Luc ROSSIGNOL		
Représentants des Collectivités Territoriales :	Chantal GUYEN	
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, procuration à JL. ROSSIGNOL		
Personnes invitées : Elodie BELLE Cristina BUSQUET-PARETS Nathalie GRITTI Matthieu LAUGIER Frédéric MUYARD Nathalie ROGGY		

Le quorum est atteint.

Jean-Luc ROSSIGNOL ouvre la séance à 14 heures et souhaite la bienvenue aux 4 étudiant.e.s nouvellement élu.e.s en leur rappelant que leur parole est déterminante. Il regrette que le collège des enseignants du second degré ne soit pas représenté à ce conseil, faute de candidatures aux dernières élections.

Il informe que la Rectrice est représentée par l'IA-DASEN du Jura, Monsieur BEN, et que le Président de l'université est représenté par le VP en charge de la formation et de la CFVU, Monsieur JOUBERT.

Il remercie les personnes présentes qui ont pu assister à la cérémonie de remise des diplômes du lundi 20 octobre au soir, ainsi que les étudiants de l'ABISE qui ont apporté une aide précieuse au niveau de la logistique. Cette cérémonie est l'occasion de valoriser la réussite des étudiants. 190 jeunes diplômés ont répondu présent.

Il annonce qu'avec l'actualité sur la réforme, le conseil sera amené à se réunir plus souvent. Une prochaine date est donc fixée au **Jeudi 27 novembre 2025 de 13h00 à 14h00, uniquement en visio**, avec 2 points à l'ordre du jour :

- les capacités d'accueil pour la plateforme « Mon Master » ;
- l'UE Libre de préparation des concours du second degré.

Le conseil suivant, déjà fixé au **Mercredi 4 février 2026 à 14h00**, portera principalement sur la convention qui lie l'INSPE / l'UMLP / le Rectorat, en présence du Président de l'UMLP et de la Rectrice.

Le dernier conseil de l'année est également déjà fixé le **Mardi 9 juin à 14h00**. Il portera principalement sur les éléments préparatoires à la rentrée 2026.

Il sera cependant nécessaire de fixer un autre conseil au **mois d'avril** pour finaliser les maquettes de formation. La date sera adressée aux membres prochainement.

Jean-Luc ROSSIGNOL reprend l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 septembre 2025, vote

Pas de remarque particulière.

➔ *Le compte-rendu du conseil d'institut du 15 septembre est mis au vote et approuvé à l'unanimité.*

2. Composition des conseils : désignation du sixième membre extérieur du COSP

Jean-Luc ROSSIGNOL rappelle que, lors du précédent conseil, il avait été acté de proposer pour ce 6^{ème} membre un étudiant ou un jeune diplômé en remplacement de Mme DELNESTRE.

Le choix s'est porté sur une enseignante du premier degré, récemment diplômée et qui a fait partie de ce conseil pendant quelques années en tant qu'étudiante élue. Il s'agit d'Elsa GIACOMINI.

Il est convenu avec les services du rectorat de la libérer de sa classe lors des séances du COSP (Conseil d'orientation stratégique et pédagogique).

➔ *Parmi les personnalités extérieures désignées par les membres du conseil d'institut, la proposition qu'il s'agisse d'Elsa GIACOMINI est mise au vote et approuvée à l'unanimité.*

Afin de remplacer le représentant du conseil départemental du Territoire de Belfort, par un autre du conseil départemental du Jura, un courrier a été adressé aux deux collectivités. L'INSPÉ est en attente d'un retour.

L'université souhaite mettre en place un conseil des étudiants (engagement pris au moment de la création de l'EPE). Il s'agit d'une instance consultative, qui va être inscrite dans les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur. Ce conseil sera composé de deux étudiant.e.s issu.e.s de chaque composante et traitera de sujet autour de la qualité de vie des campus. Les points abordés pourront être issus de réflexions relevant des étudiants eux-mêmes ou de questions de la gouvernance. L'INSPÉ proposera prochainement deux étudiant.e.s parmi les élu.e.s au conseil d'institut.

3. Stratégie de soutien à la recherche 2026 de l'INSPÉ

Frédéric MUYARD informe que le COSP s'est réuni le vendredi 17 octobre dernier et s'est saisi du sujet. Il rappelle le contexte, avec la fin programmée de la FR-Éduc en 2026 et la création du RT Éducation CNRS à la MSHE. Il a été mis en place un appel à projets 2024-25 pour accompagner la transition.

L'INSPÉ reconduit le budget de 11 000 € pour le soutien à la recherche en 2026 :

- 1 000 € pour le RT Éducation ;
- 10 000 € pour des actions à définir selon 3 principes :
 - o ces actions doivent bénéficier aux étudiants et renforcer le lien formation-recherche ;
 - o cette stratégie doit être complémentaire à celle du RT Éducation ;
 - o ce budget n'a pas vocation à substituer aux financements des laboratoires.

Quant à la méthodologie, un questionnaire a été envoyé à tous les enseignants de l'INSPÉ au mois de septembre, qui leur demandait leur avis sur les actions à venir, les critères de sélection souhaités et la composition de la composition *ad hoc*.

La synthèse a été présentée aux enseignants, avant que la proposition ne soit proposée au COSP, qui l'a validée.

Cette proposition de stratégie de soutien à la recherche s'appuie sur les éléments forts qui ressortent des réponses au questionnaire, soit :

- une approche différente de celle proposée par les laboratoires de recherche et le RT CNRS ;
- renforcer le lien formation/recherche/pratique professionnelle et l'implication des étudiants et des enseignants dans cette stratégie.

Les 3 axes retenus sont :

- le financement de journées d'études : prévision de 2 journées d'études à destination de tous les étudiants pour un budget prévisionnel de 4 000 € ; les étudiants sont prescripteurs des thèmes abordés et acteurs de l'organisation ;
- la valorisation des travaux de recherche des étudiants de Master 2, avec la remise en place du dispositif « Mon Mémoire de Master en 180 secondes » pour un budget prévisionnel de 2 000 € ;
- le soutien à la participation des enseignants, non rattachés à un laboratoire, à des colloques ou séminaires de recherche pour un budget prévisionnel de 4 000 €.

Cette proposition de stratégie de soutien à la recherche en éducation fera l'objet d'un bilan annuel présenté au COSP puis au Conseil d'Institut.

Jean-Luc ROSSIGNOL félicite l'équipe de direction pour cette initiative innovante et la méthodologie employée.

Pierre JOUBERT félicite également la direction pour ce projet qui permettra aux étudiants de valoriser leurs travaux de recherche.

Robin TOURNUT, représentant des étudiants, souligne l'intérêt de ce projet car il reconnaît que les étudiants réalisent leur mémoire « par dépit ». Ce dispositif pourrait donner une autre valeur à leur travail.

Fabien BEN ajoute également un mot sur la valorisation des travaux de recherche à partager avec les « enseignants ordinaires ». Il faudrait voir qui peut en être destinataire et quelles seraient les modalités de diffusion.

Jean-Luc ROSSIGNOL précise que c'est une opération de formation par la recherche. Pour les PE, il est important de programmer les journées d'études le mercredi.

→ *La stratégie de soutien à la recherche 2026 de l'INSPÉ est mise au vote et approuvée à l'unanimité.*

4. Budget initial 2026

Elodie BELLE rappelle les choix politiques et les arbitrages retenus par l'université qui restent identiques aux deux années précédentes :

- maintien de l'action sociale, de la gratuité du sport et soutien aux associations et projet de Campus Sport ;
- mise en œuvre des projets financés par la CVEC ;
- actualisation du modèle de dotation des composantes ;
- application du plan de maîtrise des heures pour la dotation de masse salariale ;
- actualisation du système de dotation des laboratoires.

La dotation globale pour toutes les composantes reste stable mais l'INSPÉ subit quelques baisses, à travers les différentes enveloppes. Il reçoit **une dotation de 434 973 €**, soit une baisse de 3,2 % par rapport à 2025.

Elle expose ensuite la stratégie de l'INSPÉ pour la construction de ce BI 2026 :

- soutien à la pédagogie : soutien à la création de la licence PE, à la formation en master et aux besoins de la BU-éducation ;
- soutien à la recherche ;
- soutien à la vie étudiante et à la mobilité étudiante ;
- soutien à la culture, avec notamment le co-financement d'une résidence d'artiste.

Le taux d'exécution au 21 octobre 2025 pourrait paraître faible (67,56 %), en raison de nombreuses sommes encore non comptabilisées, telles qu'une partie des heures complémentaires, différents travaux, frais de déplacement et fluides pour la fin d'année. Au 31 décembre, le taux d'exécution des dépenses devrait être aux environs de 96 %.

Elodie BELLE énonce les différentes ressources propres, avec une comparaison sur les deux années précédentes. Elle reconnaît la difficulté d'évaluer les droits d'inscription des étudiants non boursiers, n'ayant aucune visibilité sur ce point à l'instant *t*, ainsi que sur les subventions des collectivités du Jura, avec lesquelles les conventions doivent être rediscutées.

Elle présente les dépenses prévisionnelles sur 2026, en augmentation par rapport aux deux années précédentes ; ces dépenses sont largement augmentées par la prise en compte de l'intégralité de la somme prévue dans la convention avec le CROUS, pour le maintien du service de restauration sur Montjoux.

Jean-Luc ROSSIGNOL souligne le soutien important du conseil départemental du Jura vis-à-vis de l'INSPÉ et réitère le souhait de proposer à cette collectivité territoriale de nommer un représentant au sein de ce conseil d'institut.

La situation du CROUS reste très préoccupante. Jean-Luc ROSSIGNOL estime que cette dépense ne devrait pas être supportée par la composante, ni l'établissement, mais que le CROUS devrait assumer son rôle, dont l'action principale est la restauration universitaire. La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne également le site de Vesoul.

Il souhaiterait que cette situation soit gérée directement entre le Président de l'université et la Présidente du CNOUS. L'INSPÉ rencontrera, à ce sujet, courant novembre, les responsables concernés de l'université.

Jean-Luc ROSSIGNOL insiste en précisant qu'il y a des enjeux très forts de politique territoriale, de conditions de vie étudiante et d'attractivité des formations à l'enseignement.

➔ *Le budget initial est mis au vote et approuvé à l'unanimité.*

5. Scolarité

5.1 Parcoursup 2026 : capacité d'accueil de la Licence professorat des écoles - LPE

Jean-Luc ROSSIGNOL rappelle que le dossier d'accréditation a été voté au Conseil d'Institut du mois de septembre dernier. Il convient à ce jour de voter la capacité d'accueil qui s'élève à 80 places sur le site de Besançon.

➔ *Cette capacité d'accueil de la licence professorat des écoles à 80 est mise au vote et approuvée à l'unanimité.*

5.2 Parcoursup 2026 : attendus et critères généraux d'examen des vœux

Les attendus et critères généraux d'examen des vœux pour cette nouvelle licence doivent également être votés selon le document présenté, avec une modification qui concerne le projet de formation motivé remplacé par la lettre de motivation.

Un autre changement concerne le degré d'importance des critères qui sera évalué en pourcentages.

Fabien BEN s'interroge sur la façon de valoriser le domaine scientifique dans le recrutement des licences et des masters.

Matthieu LAUGIER pense que la formation sur 5 ans devrait permettre d'amoindrir les écarts par rapport à la formation antérieure sur 2 ans.

Frédéric MUYARD informe que la direction participera largement aux différents salons et forums afin d'informer le maximum de lycéens. Julien ROCHE propose le soutien et l'aide des services du rectorat, ce qui pourrait apporter un signal fort supplémentaire de ce projet partagé.

➔ *Les attendus et critères généraux d'examen des vœux de la licence professorat des écoles sont mis au vote et approuvés à l'unanimité*

6. Réforme de la formation des enseignants :

6.1 Informations sur l'état d'avancement

Matthieu LAUGIER rappelle la mise en place d'UE libres à la préparation du CRPE pour tous les étudiants de l'université. Quatre groupes ont été créés pour environ 70 étudiants.

Des UE Libres pour la préparation des CAPES sont en cours de finalisation et seront mises en place lors du second semestre. Ces UE Libres sont axées sur la préparation de la deuxième épreuve d'admission qui est une épreuve commune à tous les CAPES.

Ces UE Libres devront être votées au Conseil d'Institut programmé le 27 novembre prochain.

Afin de travailler sur la conception des maquettes de formation, sept groupes de travail ont été mis en place, avec des acteurs de l'INSPÉ, de l'université et du rectorat dans chacun des groupes. La ligne directrice est :

- identifier et prioriser les compétences à développer en lien avec le référentiel de formation ;
- penser la progressivité de ces compétences ;
- formuler les composantes des compétences ;
- proposer des situations de formation et d'évaluation.

Les structures des maquettes de formation, pour chaque mention, seront proposées au Conseil d'Institut du mois de février et le détail de toutes les maquettes sera voté en avril 2026.

Frédéric MUYARD reconnaît que les échéances sont très serrées et se félicite d'avoir pu créer des groupes de travail pluri-catégoriels.

Matthieu LAUGIER souhaiterait profiter de cette réforme pour améliorer la formation en travaillant principalement sur l'approche par compétences.

Anne-Laurence FERRARI précise que, avec la création de la licence PE, l'INSPÉ est désormais invité à rejoindre, en tant que membre le collège de premier cycle de l'UMLP.

6.2 Dossier d'accréditation de l'INSPÉ de Franche-Comté : Masters M2E 2026

À ce jour, le dossier ne comporte pas toutes les rubriques renseignées, mais une première partie a dû être envoyée afin que l'offre de formation puisse paraître sur la plateforme « Mon Master » pour la rentrée prochaine.

Les formations concernées sont les masters premier degré, second degré et encadrement éducatif.

La quatrième mention n'est pas concernée par cette réforme.

Ce projet dépasse la composante INSPÉ ; il s'agit d'un projet porté par l'université en partenariat avec le rectorat, d'où la mise en place d'une convention avec le rectorat qui sera portée au vote des membres du conseil au mois de février.

Ce dossier stipule le besoin d'atteindre 50 % d'enseignants de terrain dans les formations. L'état actuel de cet indicateur dans toutes nos formations pose les bases solides pour atteindre l'objectif de 50% à une échéance de 3 à 4 ans.

Le nouveau master M2E professorat des écoles sera déployé sur les 4 sites de l'INSPÉ de Franche-Comté.

Frédéric MUYARD rappelle que l'université et le rectorat ont accepté d'ouvrir ces nouveaux masters M2E aux non lauréats des concours.

L'université s'engage à être mobilisée au moment des inscriptions sur la plateforme « Mon Master ».

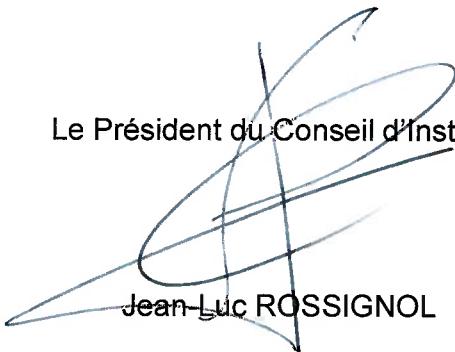
➔ Le dossier d'accréditation de l'INSPÉ de Franche-Comté pour les masters M2E 2026 est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Jean-Luc ROSSIGNOL informe qu'aucune question diverse n'a été proposée pour ce conseil.

La séance est levée à 17h10.

Le Président du Conseil d'Institut,


Jean-Luc ROSSIGNOL

